



Congrès SUD départementaux 35

22-23 novembre 2012

Motion d'actualité :

« Au travail, comment ça va ? » :

arrêt des politiques managériales brutales !

Depuis la NOUVOS et avec les réorganisations des services qui se succèdent, SUD Départementaux 35 constate une dégradation des conditions de travail, avec notamment la mise en place d'agences départementales, qui ont éclaté les services, masquent les dysfonctionnements et renforcent les méthodes de management autoritaires, voire brutales. De plus, dans un contexte de crise économique, le conseil général gèle les recrutements et répartit la charge de travail supplémentaire sur les agents déjà présents. L'évolution de la politique managériale du privé appliquée au public apparaît comme l'une des explications à la présence de stress au sein des différents services.

Le syndicat SUD Départementaux 35 réuni en congrès conteste que les considérations financières soient au cœur de toutes les décisions. Nous refusons qu'au conseil général s'installe une politique « du chiffre » mettant toujours à l'épreuve les agents vis-à-vis de leur productivité individuelle, mais aussi collective. De fait, les personnels éprouvent une difficulté croissante à donner du sens à leur action quotidienne. Nous refusons également le renforcement du contrôle dans le travail et la pression mise sur les agents qui ne rentrent pas dans le moule (via les évaluations, la mobilité, le coaching, les mises au placard...) et la pensée unique imposée par la haute-administration.

La gestion déshumanisée du personnel génère de la souffrance au travail. Ces méthodes ont été tristement éprouvées à France Telecom, à La Poste ou à Pôle emploi, avec des conséquences dramatiques. La ligne rouge qui séparait encore les services départementaux de ces entreprises publiques a été franchie à plusieurs reprises au cours de ces derniers mois, et concerne toutes les catégories de personnel.

Le syndicat SUD Départementaux 35 demande l'arrêt immédiat des politiques managériales violentes en vigueur dans les services et la mise en place d'une politique respectueuse des personnels.

Le congrès mandate le syndicat pour avoir une expression publique sur cette question.